

Rapport d'activité 2012 de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM)

19/07/2013

Le rapport débute en affirmant que l'année 2012 a constitué une transition entre l'ancienne Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (AFSSAPS) et l'Agence nationale de sécurité des médicaments et des produits de santé (ANSM). Le dessein de la nouvelle agence étant de « garantir la sécurité d'utilisation du médicament et des produits de santé tout au long de leur cycle de vie, de façon durable et modernisée », l'année 2013 devrait être le temps « de la stabilisation et du renforcement de la confiance des patients et des professionnels de santé ». Ce rapport revient d'abord sur « l'installation » de la nouvelle agence, avant d'évoquer plus en détail son activité en 2012.

Consulter ici le rapport d'activité 2012 de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM)